

► Informations générales

Cours	
Titre	Gestion de la Biodiversité (3 crédits)
Sigle	EDD6050
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=175906
Faculté / École / Département	Arts et Sciences
Trimestre	Automne
Année	2021
Mode de formation	En présentiel

Déroulement du cours

COURS MAGISTRAUX :

QUAND : Mardis 13h-16h

OÙ : Auditorium B-106 du Centre sur la Biodiversité

***** En cas de doute, consultez le site du registraire!**

STRUCTURE DU COURS

Chaque cours se divisera en 3 sections distinctes :

- 1- Présentation magistrale par le professeur traitant de la thématique de la semaine et **discussion en groupe**;
- 2- Présentations orales étudiantes (2 par semaine) sur un article choisi en lien avec le thème de la semaine;
- 3- Présentations données par des conférenciers invités sur la thématique de la semaine (1 par semaine en général)

Charge de travail hebdomadaire

Pour chaque heure de cours magistral, il est attendu que l'étudiant(e) investira 1h de travail personnel consistant en la réorganisation et relecture de ses notes de cours, et la lecture des articles en préparation des discussions en ligne pour la semaine suivante.

Enseignant	
Nom et titre	Pierre-Luc Chagnon, professeur adjoint
Coordonnés	Courriel : pierre-luc.chagnon@umontreal.ca
Disponibilités	Disponible les mercredis, jeudis et vendredis sur prise de rendez-vous, ou en tout temps par courriel

Description du cours

Description simple	Le cours aborde les principaux enjeux en biologie de la conservation, et présente aussi les structures en place à l'échelle locale (nationale) et internationale afin d'œuvrer à la conservation de la biodiversité.
Place du cours dans le programme	Ce cours occupe une place centrale dans le programme en fournissant à l'étudiant(e) les outils théoriques pour mettre en contexte les notions sociologiques et les enjeux de gouvernance vus dans d'autres cours comme EDD6010 ou EDD6060.
Description détaillée	EDD6050 constitue un amalgame de concepts théoriques, d'outils d'analyse et de structures de gouvernance de la biodiversité. Les thèmes abordés y sont très variés, allant de l'agriculture aux aires marines protégées, en passant par l'écologie spatiale et la monétarisation de la biodiversité et des services écosystémiques. L'objectif est de fournir une base solide à l'étudiant(e) afin que celui-ci(elle-ci) puisse être en mesure d'œuvrer dans le domaine de la conservation et d'en comprendre les enjeux principaux.

► Objectifs visés

Objectifs généraux

À la fin du cours :

- 1) l'étudiant devrait posséder les connaissances suivantes:
 - Facteurs influençant le maintien de la biodiversité ;
 - Outils théoriques fréquemment utilisés en biologie de la conservation ;
 - Structures existantes pour veiller à la protection de la biodiversité (nationales et internationales).
- 2) l'étudiant devrait atteindre les objectifs suivants:
 - Être en mesure d'exercer un esprit critique face à la littérature en biologie de la conservation ;
 - Appliquer les notions théoriques à des exemples concrets en biologie de la conservation ;
 - Lire et comprendre les articles scientifiques publiés en biologie de la conservation et en vulgariser le contenu.

► Calendrier Cours théoriques

Dates	Contenu
7 septembre 2021	Introduction à la biodiversité
14 septembre 2021	La biodiversité est-elle en déclin ?
21 septembre 2021	Fragmentation et biodiversité
28 septembre 2021	Les aires protégées
5 octobre 2021	Espèces exotiques envahissantes et espèces menacées
12 octobre 2021	Biodiversité agricole
19 octobre 2021	SEMAINE DE LECTURES
26 octobre 2021	Les OBNL et la biodiversité
2 novembre 2021	La recherche scientifique pour la conservation
9 novembre 2021	Les nations unies (ONU) et la biodiversité
16 novembre 2021	La certification pour protéger la biodiversité
23 novembre 2021	La notion d'intégrité écologique
30 novembre 2021	La biodiversité marine
7 décembre 2021	EXAMEN FINAL
14 décembre 2021	Présentations orales des travaux de session
21 décembre 2021	Présentations orales des travaux de session

Bibliographie

Tous les liens vers les lectures obligatoires vous sont fournis sur la page StudiUM du cours.

Évaluations

#	Moyens	Dates	Pondération (%)
1	Assiduité au cours	Chaque semaine	5
2	Participation aux discussions	Chaque semaine	15
3	Présentation d'un article dans la session	Propre à chaque étudiant(e)	20
4	Examen final	7 décembre 2021	30
5	Travail de session	14 décembre 2021	30

Attention ! Exceptionnellement, les dates des évaluations et de remises des travaux sont susceptibles d'être modifiées en cours de trimestre. Vous serez informé à l'avance de ces modifications.

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription 21 septembre 2021

Date limite d'abandon 5 novembre 2021

Fin du trimestre 22 décembre 2021

Évaluation de l'enseignement À communiquer.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le Bureau du registraire (<http://registraire.umontreal.ca/accueil/>) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite <http://cce.umontreal.ca/>

Centre étudiant de soutien à la réussite <http://cesar.umontreal.ca/>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <http://www.bib.umontreal.ca/LGB/>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm>

Soutien aux étudiants en situation de handicap <http://bsesh.umontreal.ca/>

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire d'un étudiant.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le!

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

http://secretariatgeneral.umontreal.ca/fileadmin/secretariat/Documents/Reglements/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteur, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à copier-coller ou à regarder la copie d'un collègue. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- *Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.*
- *Lors des examens : Utiliser des sources d'informations non autorisées pendant l'examen ; Regarder les réponses d'une autre personne pendant l'examen ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.*

Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude

<http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html>

Site Intégrité

<http://integrite.umontreal.ca/>